



Date de création : 08-11-2017

Date de mise à jour : 22-01-2021

Informations et posologie

Espèces cibles



Espèce cible complément

Bovins, équins, ovins, porcins et chiens.

Indications d'utilisation, spécifiant les espèces cibles

Chez les bovins, équins, ovins, porcins et chiens :

- Apport calorique lors de troubles du métabolisme énergétique.

Administration

Voie d'administration



Voie d'administration complément

Voie intraveineuse lente.

Posologie

- Equins, bovins adultes : 250 à 500 ml.

- Poulains, veaux : 50 à 100 ml.

- Ovins, porcins : 50 à 100 ml.

- Chiens, porcelets : 10 à 50 ml.

Composition qualitative et quantitative Principes actifs et excipients à effets notoires

Un mL contient :

- Substances actives :

Glucose (sf de monohydrate) 240 mg
Sorbitol 140 mg
- Excipient(s) :
Alcool benzylique 0,01 mL

Principes actifs / Molécule

Sorbitol, Glucose

Forme pharmaceutique

Solution

Inscription au tableau des substances vénéneuses (Liste I / II). Classement du médicament en matière de délivrance

Liste I.

À ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans.

Respecter les doses prescrites.

Temps d'attente

Toutes cibles :

Viandes et abats : zéro jour.

Lait : zéro jour.

Propriétés

Propriétés pharmacodynamiques

Le glucose est la principale source énergétique du métabolisme cellulaire. L'administration par voie intraveineuse constitue par conséquent un apport énergétique immédiat.

Le sorbitol doit être métabolisé pour être utilisable par l'organisme à des fins de production d'énergie ; l'apport énergétique est par conséquent différé.

Propriétés pharmacocinétiques

- Pendant la perfusion, le glucose est d'abord distribué dans le compartiment intravasculaire puis absorbé dans le compartiment intracellulaire. Pendant la glycolyse, le glucose est métabolisé en pyruvate ou en lactate. Le lactate peut être à nouveau partiellement absorbé par le métabolisme du glucose (cycle de Cori). Dans des conditions aérobies le pyruvate est complètement oxydé en dioxyde de carbone et en eau.

- Le sorbitol est métabolisé en fructose, principalement dans le foie. Il peut être aussi métabolisé directement en glucose par l'aldose-réductase. L'augmentation de la fructosémie est observée immédiatement après le début de l'administration intraveineuse de sorbitol et est maximale 15 à 30 minutes après la fin de l'injection.

- Les deux molécules peuvent être mises en réserve sous forme de glycogène dans le foie. Après oxydation totale du glucose, les produits finaux sont éliminés par les poumons (dioxyde de carbone) et par les reins (eau).

Les excès de glucose et de sorbitol sont éliminés essentiellement dans l'urine.

Mise en garde

Contres-indications et mise en garde

Contre-indications

Ne pas utiliser dans les cas d'inflation hydrique.

Mises en gardes particulières à chaque espèce cible

Précautions d'emploi

Précautions particulières d'emploi chez les animaux

La solution hypertonique peut entraîner une douleur et une irritation au point d'injection, bien respecter la voie intraveineuse stricte et injecter lentement.

Le sorbitol pouvant aggraver une acidose préexistante, l'administration du produit n'est pas conseillée chez les animaux présentant une acidose sévère.

Autres précautions

Le flacon peut être prélevé au maximum 5 fois et ne doit pas être conservé ensuite.

Utilisation en cas de grossesse et de lactation ou de ponte

L'innocuité de la spécialité chez les femelles en gestation ou en lactation n'a pas été étudiée. Cependant, son utilisation pendant la gestation et l'allaitement ne semble pas poser de problème particulier.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgences, antidotes)

Un surdosage peut entraîner une hyperhydratation avec une tension cutanée accrue, une congestion veineuse. Un œdème pulmonaire est également possible. Le traitement est symptomatique.

Précautions pharmacologiques

Conservation

Durée de conservation

Après ouverture : 28 jours.

Précautions particulières de conservation selon pertinence

Ne pas conserver à une température supérieure à 25°C.

Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

Présentation

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché / exploitant

DOPHARMA France S.A.S
23, rue du Prieuré - Saint-Herblon
44150 VAIR SUR LOIRE
FRANCE

Classification ATC Vet

- QB05BA03

Laboratoire



DOPHARMA France S.A.S
DOPHARMA France S.A.S
23, Rue du Prieuré - Saint-Herblon
44150 VAIR SUR LOIRE
FRANCE
Tél : 02 40 98 02 16
Fax : 02 40 98 03 99

Numéro d'autorisation de mise sur le marché

FR/V/9138745 7/2009

Date de première autorisation

2009-05-05

Présentation et quantité

REHYDEX[®] 2414 Boîte de 10 flacons de 500 mL
Code GTIN : 03660144102564